

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 OCTOBRE

LA MORALE PUBLIQUE

D'après le compte rendu du conseil des ministres qui a été communiqué avant-hier à la presse, le gouvernement est décidé à sévir contre la prostitution et les personnes peu avouables qui en vivent; il doit déposer prochainement un projet de loi ayant pour but de « renforcer les pénalités ».

Le gouvernement se trompe grandement s'il croit mettre une digue au flot montant de la perversion en augmentant seulement de quelques mois de prison la loi du 27 mai 1885, alors même que cette loi est très mal libellée et que les juges, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent jamais l'appliquer, ce qui produit forcément un acquittement de 95 0/0 sur les délinquants. Il faut, en effet, pour que la loi soit mise à exécution intégralement, que ces individus soient pris en flagrant délit d'abord et qu'ils n'aient ensuite ni de profession ni de domicile. Or, ils s'arrangent de manière à avoir toujours une chambre dans quelque hôtel borgne, en ayant bien soin de se donner une profession quelconque, et comme tous les agents sont bien connus, il est encore plus difficile de les prendre en flagrant délit.

Ce qu'il faut, ce qui est nécessaire, c'est une législation nouvelle qui embrasse non seulement tous ces gens sans aveu, mais encore et surtout les tenanciers des hôtels louches qui favorisent la débauche et le vice. Par ce moyen peut-être on arrivera à mettre un frein matériel à cet excès de dépravation qui est la ruine des familles et l'épuisement de la santé des enfants; mais qu'on ne se y trompe pas, le mal vient de plus haut, il vient d'abord de l'éloignement de la femme du domicile conjugal occasionné par le surcroît de travail et ensuite par le manque de morale religieuse dans les écoles laïques.

Nos législateurs se sont déjà occupés du premier cas et ont voté en première lecture un projet de loi réglementant le travail des femmes dans les usines, ateliers, etc. Nous espérons donc qu'il sera voté avant la fin de la législature actuelle et que la femme sera rendue à son mari et à ses enfants à une heure où elle pourra retenuir celui-là auprès d'elle et surveiller la conduite des autres.

Quant à la morale religieuse, ce n'est pas la même chose, il n'y a aucun projet de loi en suspens et la majorité du Parlement actuel travaille plutôt à l'éloigner, qu'à la rapprocher des écoles.

Nous ne voulons pas dire que les instituteurs sont de malhonnêtes gens et ne font pas tout leur possible pour enseigner à leurs élèves une morale saine et prudente, mais ils n'ont pas la liberté nécessaire pour enseigner la morale religieuse qui, seule, peut préserver les enfants.

Les instituteurs indiqueront bien aux enfants que s'ils commettent un vol ils seront punis de prison, mais ils ne peuvent pas leur dire que s'ils fréquentent tel ou tel établissement clandestin ou s'ils se laissent aller à la débauche, ils sont passibles d'une pénalité quelconque. Il

n'y a que la religion qui puisse petit à petit inculquer aux enfants une morale qui les préservera du vice et les empêchera de tomber dans la fange de la débauche.

Et ce n'est pas en bannissant la religion des écoles qu'on arrivera à diminuer le mal qui atrophie les jeunes gens et qu'on empêchera de monter le flot des dépravés de toutes sortes.

M. RIGAUD.

A LA CHAMBRE

Séance d'hier jeudi. — Après avoir voté sans débats le crédit de cent mille francs que M. de Mahy avait demandé en augmentation du budget pour le protectorat de Madagascar, crédit pris en considération, mardi dernier, et renvoyé à l'examen de la commission du budget, la Chambre a adopté le budget des travaux publics. Il n'en sera donc plus question pas plus que du budget des affaires étrangères.

Au tour de celui de la guerre. C'est l'un des plus chargés et cependant, étant données les dispositions d'esprit de la Chambre, on est persuadé que son adoption sera aussi rapide que le vote à toute vapeur des précédents budgets, celui des affaires étrangères excepté.

L'animation dans les couloirs est moins grande que les jours précédents. Aucune nouvelle politique de nature à entretenir l'agitation. On cause encore du procès intenté à l'archevêque d'Aix. On raconte même — et ici, nous sommes en plein domaine des hypothèses, — que la Cour d'appel paraîtrait enclin à rendre un déclinatoire d'incompétence; auquel cas le gouvernement en serait pour ses frais et sa maladresse lui retombrerait sur le nez!

Deux questions ou interpellations ont mis sur la sellette le ministre des travaux publics. Il n'était point à son aise, et M. Yves Guyot — Dieu sait s'il est intéressé à prendre les mesures pour la sécurité des voyageurs — a eu la désagréable surprise d'être criblé d'épigrammes et de reproches partis des bancs où il siégeait jadis auprès de ses amis de l'extrême gauche. Le ministre se trouvait en fâcheuse posture; aussi la galerie s'est-elle fort égayée.

La première question a été posée par M. Rey au sujet de l'accident de Moirans. Le ministre s'est contenté de communiquer les conclusions du rapport des ingénieurs de l'Etat. Cet accident s'est produit dans une courbe de 700 mètres et sur une pente de 16 millimètres.

La vitesse maximum réglementaire est de 70 kilomètres à l'heure. La vitesse devait être un peu inférieure à 70 kilomètres au moment où l'accident s'est produit. La voie, d'après le rapport mensuel du 7 octobre et d'après le brigadier poseur et les poseurs sous ses ordres qui avaient passé à cet endroit à plusieurs reprises durant la journée, était en bon état.

La cause de l'accident est due à la présence de deux machines. Il y aura donc à examiner s'il n'y aurait pas lieu d'interdire l'attelage de deux machines aux trains marchant à une vitesse supérieure à la vitesse moyenne.

M. Dumay avait attaché le grelot d'une seconde interpellation en demandant la réintégration d'ouvriers congédiés par les Compa-

gnies. M. Laur a invité le ministre à leur imposer les rails métalliques pour prévenir tous accidents dits « de voie ». M. Dreyfus enfin a réclaté l'intervention du gouvernement tant en faveur des voyageurs que des ouvriers intéressés de l'industrie des chemins de fer.

M. Yves Guyot n'a pu que répondre qu'il avait fait tout son possible pour prévenir les accidents. Il ne sait plus quelle circulaire pré-servatrice imaginer! Mais ses réponses décousues n'ont contenté personne. Le ministre s'est réfugié dans un ordre du jour pur et simple qui ne signifiait rien et il n'a réussi à grouper que 267 voix contre 203 opposants.

63 voix de majorité! Le Journal officiel indiquera probablement aujourd'hui que M. Yves Guyot a dû son salut à un sérieux appoint de voix conservatrices.

Le Scrutin

SUR LA SUPPRESSION DE L'AMBASSADE PRÈS DU VATICAN

193 députés républicains ont voté la suppression de l'ambassade du Vatican, contre 120 républicains.

Qu'en pense M. Rouvier, qui déclarait si fièrement, jadis, qu'il ne gouvernerait que s'il possédait la majorité dans la majorité républicaine?

Nous remarquerons que les principaux chefs de l'ancien parti boulangiste, qui parlaient sans cesse d'apaisement religieux, ont voté la suppression de l'ambassade du Vatican. De ce nombre sont MM. Laisant et Naquet.

Les 280 députés qui ont voté le maintien de l'ambassade du Vatican se décomposent en 160 députés de droite et 120 députés de gauche.

Enfin, environ 100 députés n'ont pas pris part au vote.

Cinq abstentions sont motivées par la séance de la commission du budget qui n'était pas réunie!

Ces cinq abstentionnistes sont MM. Bastid, Brisson, Cochery, Delcassé et Jacques Piou.

LE BUDGET DES CULTES

Encore qu'on ait fort écouté mardi, à la Chambre, la discussion du budget des Cultes, les républicains n'ont pas voulu se refuser le vote traditionnel sur la suppression de ce budget. Le budget a été maintenu par 330 voix contre 146, soit 184 voix de majorité. Si on défalque de ce scrutin les voix des conservateurs, on voit que la majorité républicaine qui veut le maintien du budget des Cultes est d'environ 45 voix. C'est-à-dire que si la Droite s'abstenait sur la question, il suffirait du déplacement de 23 voix républicaines pour que le budget des Cultes fût supprimé. On voudra bien remarquer que dans les rangs de la majorité il y a eu mardi 42 abstentions et qu'environ 23 membres de cette majorité n'assistaient pas à la séance.

Ces chiffres sont de nature à solliciter l'attention.

Les demandes de crédits pour le Tonkin et l'Annam sont portées de dix à seize millions, soit six millions d'augmentation.

En outre, le sous-secrétaire d'Etat demande un crédit supplémentaire de 12 millions pour combler le découvert des exercices antérieurs.

LES CAISSIERS INFIDÈLES

Les trous à la lune sont trop communs aujourd'hui pour qu'on s'y arrête longtemps. Un receveur municipal de l'arrondissement de Poligny (Jura) vient de s'enfuir en soulagant la caisse de tout ce qu'elle pouvait contenir.

LE SECRÉTAIRE DE M. THIVRIER

On écrit de Montluçon que le conseiller général Frémot, dit Fréjac, secrétaire de M. Thivrier, a été condamné à deux ans de prison pour falsification d'un acte de l'état civil, alors qu'il était secrétaire de la mairie à Commentry.

L'archevêque d'Aix

Les témoignages de sympathie affluent à l'archevêché d'Aix.

S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, a adressé à M^r Gouthe-Soulard une longue et cordiale lettre, où je relève ces deux ou trois phrases caractéristiques:

« Votre situation inspire à tout l'épiscopat une jalousie que j'ai la faiblesse de ne pas dissimuler... »

« Vous êtes réellement devenu le premier évêque de France, et, s'il nous était donné un jour de vous suivre dans cette voie, nous aurions le chemin bien tracé par Votre Grandeur. »

Le cardinal-archevêque de Paris a également adressé sa précieuse adhésion à M^r Gouthe-Soulard, en y joignant l'offre cordiale de descendre à l'Archevêché et d'y habiter pendant toute la durée de son séjour à Paris.

Depuis huit jours la sacristie ne désemplit pas de fidèles, surtout d'ouvriers, qui demandent à voir Monseigneur avant son départ pour Paris. Cette date n'est pas encore fixée. On peut s'attendre à une manifestation imposante pour ce jour-là. Le retour sera une rentrée triomphale.

Le choix de l'archevêque d'Aix n'est pas encore fixé au sujet de son défenseur. On parle de M^r Jacquier, du barreau de Lyon, ou de M^r Choppin d'Arnouville.

Le correspondant d'un journal du matin raconte l'anecdote suivante:

« Avant-hier, parmi les visiteurs qui affluent au palais archiepiscopal, Monseigneur remarque un ouvrier en blouse blanche, qui n'osait pas pénétrer dans le vestibule. »

« L'évêque s'approche de lui, et lui demande ce qu'il désire. »

« — Mon Dieu, monsieur, nous avons passé devant l'archevêché, avec les compagnons qui sont devant la porte. Nous sommes de l'atelier X..., et comme Monseigneur a adopté, l'année dernière, les orphelins d'un camarade qui s'était tué en tombant d'un échafaudage, ils m'ont délégué pour apporter ça. »

« Et le brave homme tendit une carte, sur

laquelle le plus lettré avait tracé :

» LES MAÇONS DE X...

» envoient leur respect à l'archevêque d'Aix

» M^r Gouthe-Soulard a reçu le délégué et ses camarades. »

Les fêtes russes à Brest

La Retraite aux flambeaux a parcouru les rues remplies par la foule ; elle a parfaitement réussi ; les illuminations étaient générales. La Retraite s'est arrêtée devant la Préfecture maritime où la musique de la Flotte a joué l'Hymne russe et la *Marseillaise*.

En remettant au commandant du croiseur russe *Minin* le bronze offert au grand-duc Alexandre par les élèves du lycée de Brest, un de ceux-ci a prononcé une chaleureuse allocution dont voici la conclusion :

« Permettez-nous, monsieur le commandant, d'offrir à la jeunesse russe, en la personne de son chef, le grand-duc Alexandre, le modeste souvenir de notre affection et de notre gratitude.

» Il vous rappellera que nos pensées et nos espérances sont les vôtres, que nous poursuivons le même idéal, que comme vous nous voulons être forts pour servir la justice.

» Il dira à nos condisciples de Saint-Petersbourg et de Moscou que par delà les obstacles qui nous séparent, par delà les peuples qui ont oublié leurs devoirs, nos vœux les meilleurs et les plus ardents vont à la grande Russie, à son peuple héroïque et doux, à son auguste et généreux empereur.

» Il dira à ces amis lointains qu'on peut compter sur nous, qu'aucune fibre ne s'est relâchée en nos cœurs et que pour défendre notre liberté et notre honneur, comme pour défendre la liberté et l'honneur de ceux qui nous aiment, nous donnerons jusqu'au dernier effort de notre pensée et la dernière goutte de notre sang.

» Vive le Tsar ! vive la Russie ! vive la marine russe !

» Le bronze destiné au Tsarevitch et intitulé « Quand on voudra » représente un officier français tenant d'une main un drapeau et de l'autre une épée. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 octobre 1891

L'élévation prévue hier du taux de l'escompte de 3 à 4 0/0 par la Banque d'Angleterre a servi de prétexte à de nouvelles attaques contre les groupes de valeurs déjà visées. Les rentes françaises opposent une résistance remarquable ; elles sont soutenues par les rachats des vendeurs et par les achats du comptant. L'ancien 3 0/0 remonte à 96.02 ; le nouveau à 94.95 et le 4 1/2 à 105.80.

La Rente Italienne toujours offerte tombe à 88.90 ; les fonds russes restent un peu au-dessous de leurs cours de la veille, le rouble arrivant de Berlin en nouvelle baisse à 208.50. L'Exté-

rieur se maintient ferme à 67 13/16 et le 3 0/0 Portugais à 37 5/16.

Parmi les sociétés de crédit, quelques-unes telles que la Banque de Paris à 745, le Crédit Foncier à 4.242, la Société Générale à 480 et le Crédit Mobilier à 255 fr., résistent bien aux mauvaises dispositions du marché. La Banque d'Escompte est en forte baisse à 425 et le Crédit Lyonnais et en recul à 787 sur son cours de la veille.

Le Crédit Foncier de Tunisie a des demandes suivies justifiées par le développement des prêts hypothécaires.

L'obligation des Immeubles de France vaut 386.50.

L'obligation première hypothèque Lianès à Almeria progresse à 186.50.

Les Chemins Economiques se maintiennent à 409.

NOUVELLES MILITAIRES

Le *Figaro* donne ces courtes notices sur les deux nouveaux généraux de brigade appartenant à la cavalerie :

« M. Bousson, colonel du 45^e chasseurs à cheval, commandant par intérim une brigade de cavalerie : né le 13 mars 1834, sorti de Saint-Cyr en 1854, entré dans les cent-gardes, chef d'escadrons en 1868 au 12^e chasseurs, blessé et décoré à Spickeren, lieutenant-colonel en 1879 et colonel le 13 juillet 1884.

» M. de Benoist, colonel du 12^e cuirassiers, commandant une brigade de cavalerie : né le 13 mai 1839, à Waly (Meuse), sorti de Saint-Cyr en 1859 au 1^{er} cuirassiers, chef d'escadrons au 2^e chasseurs d'Afrique le 8 octobre 1875, lieutenant-colonel au 19^e dragons en 1884, colonel le 12 mai 1885. »

PROMOTIONS ANNONCÉES

Les généraux de Liguières et Duchesne seront promus divisionnaires dans la cavalerie à la fin de l'année.

Ce ne sont plus seulement les troupes des corps d'armée avoisinant Paris qui changent de garnison. A partir de l'automne de 1892, les quatre régiments de la 31^e division d'infanterie (16^e corps) permuteront tous les trois ans.

L'état-major du général et le 17^e de ligne, qui sont à Béziers, iront à Rodez ; ils seront remplacés par l'état-major de la 62^e brigade et le 81^e de ligne. De même, le 122^e de ligne quittera Montpellier pour Mende, et sera remplacé par le 142^e de ligne.

Une mesure semblable est à l'étude pour certaines garnisons de Bretagne, sur la proposition d'un inspecteur d'armée.

LES BISCUITS AUX CHEVAUX

Le général de Saint-Marc, commandant la 8^e division d'infanterie, a proposé au ministère de la guerre qui, d'ailleurs, l'a acceptée, une mesure assez originale.

On connaît la répugnance qu'éprouvent les soldats pour le biscuit qu'on leur distribue chaque jour pour compléter la ration de pain.

Le biscuit, en effet, par suite de sa dureté, est déjà impropre à la nourriture de certains militaires, dont les dents sont moins bonnes que la volonté ; en outre, pour pouvoir être utilisé, il doit être trempé dans un liquide et il prend alors un aspect peu engageant, que ne compense pas le goût fade de cette pâte cuite sans sel.

Tout au plus, le biscuit pourrait-il servir pour la soupe et c'est un moyen auquel on a dû renoncer, car le bouillon est complètement absorbé par lui.

Dans ces conditions, on s'est préoccupé au ministère de la guerre de rechercher les moyens d'écouler les provisions de biscuit existant dans les magasins et voici la solution à laquelle on s'est arrêté.

A partir du 4^e novembre prochain, les soldats des 8^e et 18^e corps d'armée recevront chaque jour, en outre de 685 grammes de pain, une ration de 50 grammes de biscuit, dont la consommation deviendra obligatoire, au lieu des 100 grammes qu'ils reçoivent actuellement.

Et pour utiliser les excédents, les chevaux de troupe recevront quotidiennement 200 grammes de biscuit, en remplacement d'une égale quantité d'avoine.

Cette mesure sera mise à l'essai pendant un an ; mais elle sera suspendue dans les régiments d'artillerie ou de cavalerie qui auront à se déplacer ou à prendre part à des manœuvres.

Chronique Locale ET DE LOUEST

La Viticulture devant le Sénat

Il y a quelque temps, le *Figaro* consacrait un de ses Suppléments à la théorie de l'illustre savant M. Georges Ville, sur les progrès à faire à notre agriculture.

La viticulture vient lui demander aujourd'hui de lui prêter son appui pour défendre une cause qui le mérite à tous égards, car la viticulture est à elle seule la branche la plus importante de l'agriculture et celle qui fournit le plus gros appoint au budget.

Le vignoble français, qui a failli disparaître, n'a pu être reconstitué que par des miracles d'énergie ; après avoir perdu, par le phylloxéra, la moitié de leur capital, les propriétaires ont dû une seconde fois consentir d'énormes sacrifices pour créer à nouveau ce qui avait été détruit. Un petit nombre a émigré et est allé tenter fortune en Algérie.

Pour donner une idée de ces efforts indivi-

duels, la reconstitution dans le seul département de l'Hérault a coûté plus de 500 millions, et la colonie algérienne s'est imposé un sacrifice analogue pour créer de toutes pièces, en quelques années, un vignoble considérable.

Mais grâce à ces efforts, dans deux ou trois ans, la France produira autant de vin qu'autrefois et possèdera un vignoble de 2,500,000 hectares.

C'est cette fortune qu'il s'agit de défendre.

Actuellement l'importation, à peu près libre, introduit chaque année en France de dix à douze millions d'hectolitres de vins étrangers, et les facilités laissées à la fabrication des vins de raisins secs ou aux vins de sucre causent à nos vins naturels français une seconde concurrence de dix millions d'hectolitres.

Ce sont ces deux concurrences qu'il faut faire disparaître si la France veut permettre à nos viticulteurs de se relever des désastres qu'ils ont subis et d'obtenir le revenu des capitaux qu'ils ont si courageusement engagés pour refaire la prospérité viticole nationale.

Et qu'on n'aille pas croire que les consommateurs puissent y perdre. Il ne feront qu'y gagner. Ils boiront, au même prix, des vins de raisins frais, naturels, récoltés sur notre territoire, au lieu d'être abreuvés de vins espagnols fortement vinés avec des alcools allemands, puis additionnés d'eau ou de mixture de raisins, secs, grecs ou turcs, *décuplés*, par des procédés sans nom à tel point que, pour éviter des poursuites correctionnelles pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, tous les débitants de Paris affichent un avis rédigé par leur syndicat et dans lequel le public est prévenu qu'on ne garantit ni la composition, ni l'origine de ce qu'on donne à boire.

Voilà la double et déloyable invasion qui ruine les producteurs français et qui, l'an dernier, a donné de tels excédents de vins plus ou moins mouillés ou imités, que trois mois avant la dernière vendange les vrais vins naturels étaient tombés à vil prix dans les pays de production et ne trouvaient plus preneur sans que les consommateurs en aient aucunement bénéficié.

A l'heure actuelle, les prix de début des vins pour la présente campagne non seulement ne représentent pas l'intérêt du capital engagé, mais ne pourront même pas rémunérer les dépenses de culture de l'année.

Est-ce juste ? Est-ce moral ? et la France doit-elle enrichir l'étranger ou un petit groupe de chimistes manipulateurs au préjudice de sa fortune nationale, des propriétaires du sol et de tous ceux qui de près ou de loin vivent de la culture de la vigne ?

C'est ce que nous demandons au Sénat ! Qu'il vote au plus tôt le tarif si modéré adopté par la Chambre et qui doit frapper les vins

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

Le jeune homme s'empresse de répondre que pourtant son sort n'a rien d'enviable. Ah ! s'il pouvait peindre en amateur ! Mais non. Et il s'abandonne aux confidences, démasque sa vie, la gêne de ses parents, la lutte sans trêve, sans merci des débuts. Encore, la force morale, la continuité de pensée lui manquent-elles, alors qu'il faudrait, dans la mêlée dure, tenir son pinceau sans faiblir une minute, comme une épée.

Du fond de sa sérénité souriante, allongé dans son fauteuil, les doigts joints, Cardénio attentif l'observe. Le buste grêle du peintre, sa mise sévère, le rêve égaré de ses yeux, sa barbe maigre allongeant une figure malade et pâle, tout le révèle comme un sensitif et comme un faible aux yeux pénétrants du directeur. Et René n'a pas parlé cinq minutes,

que Cardénio connaît déjà sa famille, ses ressources, tout ce qu'il veut savoir.

— Qui vous a donné l'idée de venir à l'Agence ? demande-t-il encore.

— Monsieur de Mordanès, dit Eva, m'a été présenté par Malvoisier.

— Oui, ajoute René, mais celui qui m'a parlé le premier de l'Agence est Maurice Clavier.

Eva eut un geste de surprise. Cardénio baissa un instant les yeux, puis reprit d'un ton d'indifférence :

— Tiens, tiens, vous connaissez Maurice. Voyons, que pensez-vous de lui, là, entre nous ? Je voudrais me faire une opinion sur son compte.

— C'est un excellent ami, un caractère loyal de soldat.

— Oui, oui, peut-être. Oh ! un brave garçon en effet ; mais tout de même un peu trop pince-sans-rire.

— Comment cela ?

— Vous n'êtes donc pas au courant de ses farces ?

— Je le connais depuis peu.

— Oh ! alors ! Eh ! bien, on vous les racontera un jour ou l'autre, ses farces ; une série de mystifications burlesques qui amusent le

boulevard depuis trois ans. Vous ne l'avez jamais vu rire, mais croyez-moi, pas un vaudevilliste n'est son égal.... Je l'ai beaucoup pratiqué dans le temps, continua Cardénio avec un air de rondeur et de bonhomie ; il a même dit vous dire du mal de moi. Voyons, là, franchement ?

— Lui.... mais non.

— Allons donc ! Et puis, je ne lui en veux pas, pauvre Maurice. Sans doute il a ses raisons, ajouta Cardénio avec un sourire d'intelligence vers sa fille qui, elle, ne broncha pas ; mais le coup avait porté : René conçut le soupçon que Maurice avait dû aimer Eva, et qu'il l'avait peut-être prévenu contre elle par jalousie.

Cardénio continua de sa voix douce, un peu traînante :

— C'est lui qui vous a parlé de l'Agence ? Ah ! bien, je l'entends d'ici. Il vous a dit que nous étions là un tas de mauvais plaisants, de gens qui en réalité se moquent des esprits comme un goujon d'une clarinette. Allons, monsieur, n'est-ce pas vrai ?

René balbutia une réponse évasive.

— Eh ! bien, reprit le directeur avec un air de gravité subite, Maurice exagère sin-

gulièrement. Vous trouverez ici beaucoup de spirites très sincères et d'abord ma fille. Malvoisier lui-même est un convaincu. Il n'y a que le petit chose.... Rominsky ; encore est-il difficile de sonder les consciences ; il se peut que ses allures sceptiques cachent un fond sérieux. Quant à moi,.... mais vous n'attendez pas ma confession. N'importe, vous l'aurez tout de même, puisque ce bavard de Maurice m'oblige à plaider ma propre cause. Je dois donc vous l'avouer, je n'ai pas d'opinion absolue sur l'objectivité des manifestations supranaturelles qui servent de base à la doctrine d'Allan Kardec. Mais quant à nier, j'en suis loin ! Quel homme peut affirmer : ceci est vrai, ceci est faux, à moins d'une dose de pré-somption qui, grâce à Dieu, n'est pas en moi ! Par ailleurs, le développement du spiritisme ne peut que produire d'excellents effets sur la moralité publique. Il prodigue en outre les consolations aux familles en deuil, assure que leurs défunts s'intéressent encore aux choses de ce monde. Dans ces conditions, je crois n'avoir pas grand chose à me reprocher pour m'être mis, un peu sur les prières de ma fille, à la tête d'une Agence qui excite à si haut point l'indignation de ce brave Maurice.

étrangers et les raisins secs. Que de son côté le gouvernement présente les projets de lois nécessaires pour réprimer énergiquement la fabrication indéfinie des vins artificiels, et la viticulture française sera sauvée.

UN VITICULTEUR.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple proposé après l'interpellation de M. Dumas au sujet des grévistes, voté par 288 voix contre 148 :

MM. Berger, Fairé, Lacroix, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves ont voté pour.

Ils ont voté pour le crédit de 4,200,000 fr. affectés à secourir les victimes des inondations du Midi.

Ils ont voté pour le chapitre 1^{er} du budget des cultes.

LES RENGAGEMENTS DES SOUS-OFFICIERS

Par suite d'une circulaire du 7 juillet 1891, réduisant le nombre des rengagements avec prime, de jeunes sous-officiers se destinant aux Ecoles de Saumur ou de Saint-Maixent étaient exposés à ne pas être admis à se rengager.

M. de Montfort, justement préoccupé de cette situation, a pris l'initiative d'une proposition tendant à les admettre au rengagement sans prime.

La Tombola de l'Exposition

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le tirage de la Tombola s'effectuera, le dimanche 8 novembre prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle du Théâtre.

Pendant le tirage, un Concert sera donné par la Musique Municipale et l'Harmonie Saumuroise.

Après rapide examen, la Petite Loire donne cette nomenclature à peu près complète des lots offerts ou acquis pour la Tombola de l'Exposition :

Liqueurs, paniers de champagne, fruits à l'eau-de-vie ; une cheminée de fonte, un lit de fer, des porcelaines, des faïences, musique, tricots, jupons de laine, dentelles et broderies, une machine à coudre, de la verrerie, des porte-bouquets, bourses en filigrane d'argent, porte-monnaie et porte-cigares, carnets, conserves alimentaires ; des éventails, des ombrelles japonaises et des cuillers à café, éperons, cannes, sticks, grands fouets, cravaches à piad de biche, fleurets, épées à coquille, revolver, poignards de fantaisie, couteau de chasse, couteaux à papier bois et ivoire, porte-plumes ivoire, sacs de cuir et paniers vernis, verseuse nickelée, trotteuse, presse à viande, cages, barattes, seaux et brocs hygiéniques, treillis de fer, plantes d'appartement.

Et il conclut avec son sourire de bonhomie : — En tous cas, si je l'avais fait par pur intérêt, ce serait une bien mauvaise spéculation !

Il y eut un silence. René, les yeux fixés sur le tapis, se perdait en des conjectures douloureuses. Comment croire au rôle odieux que de sa voix douce Cardénio prêtait à Maurice ? Est-ce qu'une telle perfidie se cachait sous les apparences loyales, loyales jusqu'à la rudesse, du journaliste ? La jalousie du rival évincé lui avait-elle dicté ces paroles : « Eva est une femme dangereuse entre toutes ; ne vous avisez jamais de l'aimer » ? Après tout, cela était possible, tant il y a de transactions et de faiblesses dans les âmes que l'amour a domptées. René déjà imaginait tout un roman, Maurice follement amoureux d'Eva, implorant sa main qu'on lui refuse ; il se rappelait aussi l'anecdote contée par Malvoisier, ce lieutenant de chasseurs qui s'était tiré une balle. Evidemment, ceux qui avaient souffert par elle étaient sans nombre ; et dès lors, aux yeux du peintre enivré d'un accès d'amour ou peut-être entrainé par quelque amour-propre, la poignée de main qu'Eva lui avait donnée tout à l'heure, l'affabilité de son accueil, prenaient une extra-

Photographies, livres, reliures riches, plats émaillés, tambours de basque, coupes de bois sculpté, papeteries et cartonnages, flacons à odeur, pipes, moulin à café et moulin à épices, vernis en bouteille, garniture de foyer en acier, salières, presse-papiers, ronds de serviette, sabots de bois et de cuir, cannelles de cuivre, tire-bouchons, sécateurs, lampes à esprit de vin et lampes de table, empaillages, cocos ciselés, garnitures en jais, serviettes à thé, cravates, soucoupes, cendriers, étuis à aiguilles, cachepots, vide-poches, corbeilles de fleurs artificielles, toiles cirées, chaises et sièges divers, tables de tôle, chapeau-claque dans son étui, porte-allumettes, machine pour tondre le gazon et nettoyer les allées des jardins ; tapis et tapisseries, natures-mortes encadrées pour salles à manger.

La question du gros lot n'est pas encore tranchée.

VOLS AU CHARDONNET

L'avant-dernière nuit, dit le *Courrier*, des malfaiteurs ont dévasté les jardins situés derrière les écuries de l'Ecole de cavalerie, dans la partie située entre le chemin Charnier et la levée d'enceinte. Un certain nombre de lapins appartenant aux locataires de ces petits jardins ont disparu, et les baraques ont été défoncées.

La veille, le stand du Tir aux pigeons, situé aux Huraudières, avait été dévasté.

Fait plus grave : trouvant la surveillance des gardes d'écurie, les malfaiteurs se sont introduits auprès des chevaux de l'Ecole, qu'ils ont détachés et chassés dans toutes les directions.

Il paraît qu'un mulet appartenant à la section de télégraphie a été attaché à un cheval, puis, chassés tous les deux, ils ont disparu. Le cheval aurait été retrouvé hier matin, mais le mulet manquait encore aux écuries.

On ne sait si les faits sont imputables aux mêmes individus, cela paraît douteux. La police recherche activement les coupables.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 29 octobre. — Madeleine-Ernestine Soulagnet, place Saint-Nicolas.

DÉCÈS

Le 27 octobre. — Perrine Hardi, veuve de Jean Lebrun, 72 ans, à l'Hôpital.

Le 28. — Anna-Joséphine Le Gall, 7 ans, rue Brault.

LA NOYÉE DE TURQUANT

La femme qui a été retirée de la Loire, lundi, à Turquant, n'a pas encore été reconnue.

Elle paraît âgée de 20 à 25 ans.

Le corps a été examiné par M. Grosourdy,

ordinaire importance. Etait-il donc réservé, à lui faible, timide devant les femmes, de dominer enfin la dédaigneuse souveraine ?

Il chassait déjà comme importune l'idée d'un éphémère caprice d'Eva, piquée seulement par les regrets qu'il avait manifestés pour sa cousine, à l'exclusion de toute autre idole ; mais, cette crainte d'un simple caprice de femme jalouse obséda René davantage, lorsque M^{me} Cardénio se mit soudain à parler d'Henriette.

— Monsieur de Mordanes, dit-elle à son père, est venu demander, comme tant d'autres, des consolations au spiritisme. Il a perdu une petite camarade d'enfance qu'il aimait beaucoup, et voudrait croire que leurs âmes seront unies un jour dans un de ces hymens mystiques dont parle Allan Kardec. Mais n'est-ce pas, papa, que ce n'est guère admissible ?

— Pourquoi pas ? fit Cardénio à qui tout cela semblait fort indifférent et qui se rappela tout à coup qu'il avait encore un peu de travail à terminer pour le soir. Il se remit à son bureau, laissant René et Eva reprendre en tête à tête leur conversation de la veille.

(A suivre.)

médecin à Fontevault, qui n'y a remarqué aucune trace de violence. Le visage très tuméfié est presque violet. Il serait possible, malgré la décomposition, de reconnaître l'ensemble des traits.

Le bruit a couru qu'une personne du pays aurait reconnu la noyée, dont elle a donné le nom. La famille de ce nom résidant dans l'Indre-et-Loire a été priée de se rendre à Turquant, où le corps a été déposé. Nous connaissons demain seulement le résultat de cette démarche.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — Vol. — La veuve Com père avait placé sans intérêts une somme de 700 francs dans un coffre. Samedi, elle vit son coffre ouvert et constata que les 700 francs avaient disparu.

Le ou les voleurs sont inconnus, mais ils devaient connaître la cachette.

ANGERS. — La statue de Chevreul. — Après de longs plaidoyers, le jury d'expropriation a rendu son jugement sur l'expropriation des deux immeubles restant à démolir pour terminer la nouvelle percée du Jardin des Plantes et ériger la statue de Chevreul.

Le propriétaire demandait 82,000 fr. ; la ville offrait 23,000 fr. ; le jury a accordé 27,000 francs et a réparti les frais proportionnellement à l'offre et à la demande.

Le gouvernement sera invité à se faire représenter à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'illustre savant.

M. Benoist, ancien député de Baugé, receveur particulier des finances à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), vient d'être nommé en la même qualité à Dreux (Eure-et-Loir).

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 1^{er} novembre 1891, à 4 h. 1/2,

392^e Concert populaire

PROGRAMME

1. 5^e Symphonie (a Réformation). — Mendelssohn.

2. Prélude du Déluge. — Saint-Saëns. Solo de violon, par M. Géminick.

3. Adieu Suprême ! poème symphonique, musique de Jules Bordier.

4. A Aria, instrumenté par L. Jehin. J.-S. Bach (1^{re} audition). — B. Cavatine, pour tous les premiers violons. — J. Raff. (Instrumentée par L. Jehin). 1^{re} audition.

5. Marche Funèbre, musique de F. Chopin. (Instrumentée par Pascal).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux, de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

NE VOUS FIEZ PAS AUX APPARENCÉS

Ce proverbe, pour être bien vieux, n'en est pas moins d'une grande exactitude, dit le *Courrier de la Vienne*. Voici un fait qui vient de se passer à Poitiers qui le prouve et dont nos lecteurs ne manqueront pas de tirer profit.

Il y a quelques mois, un tout jeune ménage venait s'installer à Poitiers ; une domestique avait été gagée et la vie coulait douce pour les jeunes époux, lorsque la servante dut être renvoyée pour un motif grave, sur lequel nous n'insistons pas autrement. Jusqu'ici, il n'y a malheureusement rien que de très naturel ; mais voici où le proverbe que nous citons à l'instant trouve son application.

M^{me} X..., revenant un soir à Poitiers, trouva dans un compartiment du chemin fer, une femme aux allures modestes qui bientôt lia conversation. Avec des airs candides, elle raconta qu'elle venait pour la première fois à Poitiers, qu'elle était la filleule d'un gendarme et qu'elle était fort embarrassée de sa personne, n'ayant aucune indication pour se guider dans la ville où elle allait arriver. M^{me} X... se laissa séduire par l'apparence timide de cette femme, et ne se contenta point de lui donner de bons conseils. En effet, lorsque le train entra en gare, la pluie tombait à torrents et M^{me} X..., prise de pitié pour cette femme qui se trouvait sur le pavé et sans abri, l'emmena chez elle.

A la suite de diverses circonstances, M^{me} X..., se trouvant sans domestique, prit à son service sa protégée. Elle devait bientôt s'en repentir. Dimanche, cette femme partait, et, le lendemain, on constatait la disparition d'un couteau à découper et d'un billet de cent francs renfermé dans une petite boîte non fermée. Nous aimons à croire qu'une plainte sera déposée et qu'avant peu la voleuse sera sous les verrous. N'est-ce pas le cas de dire aux personnes trop confiantes : ne vous fiez pas aux apparences, et surtout ne prenez jamais une servante à votre service sans renseignements sérieux.

Le cyclone qui a sévi jeudi sur les côtes bretonnes a eu des conséquences assez curieuses. Un certain nombre de perdrix rouges, emportées par le vent, sont venues s'abattre sur la plage du Morbihan. Ces malheureuses bêtes affolées et à bout de forces se laissaient prendre à la main.

Dernières Nouvelles

Paris, 30 octobre, 12 h. 40 soir.

Chambre des députés. — A la séance d'hier soir, après un long débat, l'ajournement de la discussion sur l'urgence de la proposition Dreyfus (séparation de l'Eglise et de l'Etat), a été repoussée par 342 voix contre 148.

La discussion immédiate ayant été ordonnée, M. Dreyfus a retiré sa proposition.

Séance demain samedi.

HAVAS.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalscière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAYAUD.

M. le Dr Elmstie écrit : Votre Revalscière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalscière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalscière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

Faillite Abraham

MM. les créanciers de la faillite du sieur Abraham, boucher à Montilliers, sont invités à se réunir le vendredi 20 novembre 1891, à 9 heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

Ils peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

(768) Le greffier : COLLIN.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A Paimblable

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 6,

Appartenant à M. Camus.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire. (766)

Étude de M^e ROZÉ, notaire à Brissac (Maine-et-Loire).

A VENDRE

DE GRÉ À GRÉ

Pour entrer en jouissance le 1^{er} Novembre 1891

La jolie propriété DU BEUGNON

De Rapport et d'Agrément

Située commune de la Fosse, canton de Vihiers,

CONSISTANT EN :

1^o Maison de maître, vastes servitudes, écuries, remise, cave, cellier, pressoir, etc., le tout presque neuf;

2^o Beau jardin potager et d'agrément nouvellement planté, pièce d'eau devant la maison, prairies, terres, vignes et bois;

3^o Corps de ferme, bâtiments d'habitation et d'exploitation de toutes sortes;

Le tout sur le bord de la route de la Fosse à Trémont, d'une superficie de vingt-six hectares.

Toutes facilités pour le paiement.

Pour traiter, s'adresser : 1^o à M. CHABOSSEAU, expert à Tigné; 2^o à M^e ROZÉ, notaire à Brissac.

Même Étude

A VENDRE

UNE FERME de trente-quatre hectares, joignant la propriété du Beugnon. (670)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1892

UNE MAISON

RUE D'ALSACE, 39

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire. (751)

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Grande Liquidation

MAISON MARTINI

FUMISTE

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

Articles de Chauffage

en tous genres et de tous les prix

Tels que: Cuisinières, Poêles de toutes sortes, Calorifères, grands Fourneaux tôle et fonte pour maisons bourgeoises et hôtels. Intérieurs de cheminées de tous les modèles. (750)

APPARTEMENTS à louer, pied à terre, 63, quai de Limoges.

A VENDRE

Deux Chiens courants griffons vendéens

Bureau de Placement

d'EMPLOYÉS & de DOMESTIQUES

Des deux sexes

M^{me} ANNA, rue de la Tonnelie, 29, Saumur. (717)

LA Réglisse Sanguinède
GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

MAISON MARTINEAU - DOC

DOC Frère

SUCCESSEUR

SAUMUR — 41, Rue d'Orléans, 41 — SAUMUR

FÊTE DE LA TOUSSAINT

A cette occasion, Grande Mise en Vente de Couronnes — Croix — Médailleurs et Fleurs funéraires en tous genres.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ne pas acheter sans comparer les prix

Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

BOUGIE	du Brésil,	le paquet	0.85
—	des Indes,	—	0.95
—	des Salons,	—	1.00
—	à trous,	—	1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RECHAUD ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA	double épuration,	1/2 kil.	0.45
—	triple épuration,	1/2 kil.	0.50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR



AU PALAIS DES MARCHANDS ANGEAIS
75-77, rue Baudrière, 75-77

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'ameublement : 1^o Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies;

- 2^o Que la qualité des meubles est toujours garantie;
- 3^o Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage;
- 4^o Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement;
- 5^o Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres. Toiles cirées et Linoléum

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc^r, Élève de Pleyel, Wolff et C^o

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

A l'occasion de la TOUSSAINT

MISE EN VENTE

d'un Choix considérable d'Articles Funéraires

En tous genres

COCHET

Saumur — 20, rue du Portail-Louis — Saumur

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Aucune Maison ne vend à aussi BAS PRIX

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de H. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,